

16/07/2026



Commune de
FORT-LOUIS

Travaux ouvrage de la Moder

Chers administrés de Fort-Louis

La présence de chiroptères a été constatée à l'intérieur des gargouilles du pont de la Moder.

La Collectivité européenne d'Alsace (CeA) a immédiatement mandaté une équipe spécialisée en ingénierie de l'environnement afin de réaliser une expertise et un inventaire écologique approfondis. Ce diagnostic a confirmé la présence d'une colonie de reproduction, comprenant des jeunes individus encore non volants.

Les chiroptères sont des espèces protégées en France. L'expertise écologique a établi que nous nous trouvons actuellement en période de mise bas, d'allaitement et d'apprentissage du vol. Dans ces conditions, la poursuite des travaux risquerait de séparer les mères de leurs petits et d'entraîner la mortalité des jeunes, ce qui est incompatible avec la réglementation en vigueur relative à la protection de ces espèces.

En conséquence, les travaux doivent être suspendus jusqu'à la fin de cette période sensible.

La RD319, actuellement fermée à la circulation afin de permettre la réalisation des travaux, sera rouverte à compter du **vendredi 17 juillet 2026** dans l'après-midi. La circulation sera rétablie sous alternat, régulée par une signalisation de priorité au droit de l'ouvrage.

Sous réserve des conclusions d'un nouveau diagnostic écologique qui sera réalisé à la fin du mois d'août, les travaux reprendront à compter **du lundi 31 août 2026**.

Cette interruption entraînera un décalage prévisionnel du planning d'environ sept semaines. L'achèvement des travaux est désormais prévu au plus tard le **18 décembre 2026**.

Cette décision, indépendante de la volonté de la Collectivité européenne d'Alsace, s'impose au regard des obligations légales de protection d'une espèce protégée et traduit notre engagement à concilier la réalisation des infrastructures avec la préservation de la biodiversité.

Je ne manquerai pas de vous tenir informés de l'évolution de cette opération.



06.98.66.28.92



remy.wolff@alsace.eu

Rémy WOLFF

Maire de la commune de Fort-Louis